

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE425

présenté par
Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 19

À la deuxième phrase de l'alinéa 68, substituer au mot :

« des »

les mots :

« pour les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.